



Modalité de mise à disposition du bilan annuel statistique.



Le bilan Annuel Statistique précise, sur une année glissante, les taux de réussite par filière (AAC, Conduite supervisée, traditionnelle) et par catégorie en 1^{ère} et 2^{ème} présentation.

De plus, ce bilan indique le nombre d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en 1^{ère} présentation.

Ce bilan est accessible à toute personne en faisant la demande par courrier écrit ou par e-mail.

Merci de nous adresser vos demandes par voie postale ou directement en agence à l'adresse suivante.

**Association « Etre mobile c'est permis »
1 Place Papus
31100 Toulouse**

Ou par e-mail :

contact@emcp.fr

Nous nous engageons à vous communiquer ce Bilan mis à jour, par retour de courriel ou par voie postale dans un délai de 5 jours ouvrés maximum (le cachet de la poste faisant foi).